



**CAMPAGNE « VILLES ET TERRITOIRES SANS
PERTURBATEURS ENDOCRINIENS »**



EDITO

Par André Cicoella
Président du Réseau Environnement Santé

Beaucoup d'actualité depuis notre dernière lettre d'info et beaucoup d'organisation de signatures pour le RES avec les maires ! Cela traduit une réelle dynamique de la campagne et un haut niveau d'engagement des maires. La demande essentielle que nous recevons des villes porte sur les échanges d'expérience. Une première synthèse a été faite au sein de la région Ile-de-France qui peut sans doute être reprise ailleurs.

Au plan réglementaire, le texte de la 2ème phase de la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens

a été soumis à la consultation publique et a reçu 1564 commentaires. Il est maintenant dans le domaine public. L'objectif principal est bien maintenu, ce qui est celui de la charte VTSPE : réduction de l'exposition de la population et de l'environnement aux perturbateurs endocriniens. Des objectifs stratégiques ; une synthèse des 13 mesures phares et un plan décliné en 50 actions détaillent le contenu et les modalités de mise en œuvre. La question du financement reste encore à préciser.

Les signataires de la charte sont en quelque sorte les pionniers de cette mobilisation. Ils ont entre leurs mains un texte sur lequel s'appuyer et développer des actions pour nourrir cette stratégie.

Par ailleurs de nombreuses données scientifiques continuent d'être produites dont nous sélectionnons ici seulement quelques exemples. Par exemple pour les phtalates, qui font l'objet d'une campagne spécifique « Zéro phtalates », un élément fort est la publication concomitante de grandes études montrant un lien entre la contamination maternelle en phtalates en début de grossesse et les troubles du langage, une des études ayant utilisé un prélèvement de cheveux. Ceci peut être considéré comme un signe annonciateur d'impacts sanitaires ultérieurs.

Cela conforte l'urgence de mettre en œuvre la charte VTSPE.

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/strategie-nationale-sur-les-perturbateurs-a1916.html>

CAMPAGNE VILLES ET TERRITOIRES SANS PE

NOUVELLES SIGNATURES



9 janvier : Villepreux (78)

Villepreux est la 1ère Ville des Yvelines à s'engager contre les perturbateurs endocriniens et leurs effets néfastes. Le conseil municipal a adopté la charte à l'unanimité, lors de sa séance du 18 décembre.

→ Voir les [résultats du vote](#)

[TV78](#) / [Les Echos](#) / [Le Parisien](#) / [La Gazette SQY](#)

29 janvier: Vandoeuvre-lès-Nancy (54)

La première municipalité à signer en Lorraine. André Cicoella a été l'invité du soir dans le JT 19/20 Lorraine de France 3 Grand Est pour en parler et une conférence débat a également été organisée par l'Université Populaire Participative de Vandoeuvre.

. → Voir [la délibération](#)

[France 3 JT 19/20 Lorraine](#) / [L'Est Républicain](#) / [Communiqué](#)



5 février : Azay-le-Brûlé (79)

La première commune des Deux-Sèvres à adopter la charte. → Voir [la délibération](#)

[La Nouvelle République](#) / [France Bleu](#)

8 février : Biarritz (64)

Suite à la pré-signature du 5 décembre à l'occasion de la conférence publique d'André Cicoella, le conseil municipal de Biarritz a approuvé à l'unanimité la Charte le 8 février.

→ Voir les [résultats du vote](#)



8 février : Région Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine s'est engagée à signer la charte suite au [Forum Santé et Avenir du 8 février à Bordeaux](#).

Un atelier (numéro 22, « Perturbateurs endocriniens et santé : La Région Nouvelle Aquitaine peut-elle faire quelque chose ? ») a eu lieu avec la participation de Françoise Jeanson, conseillère régionale déléguée à la santé, et de Serge Robert, délégué régional du RES en Nouvelle-Aquitaine.

18 février : Béziers (34)

Ce vote à l'unanimité traduit une réelle attente de la population en lien avec la perception de la crise sanitaire et la croissance des maladies chroniques. → Voir [la délibération](#)

8 mars : Toulouse (31)

Après le vote à unanimité du 7 décembre, la Mairie de Toulouse organise une signature de la charte le 8 mars avec 3 phases

- une réunion interne des directions VT et TM concernées pour les sensibiliser et les mobiliser
- une conférence publique
- une signature protocolaire et médiatisée de la charte.

→ Voir [la délibération](#) / actu.fr / [Communiqué](#)



20 mars : Signature protocolaire de la charte par la Région Île-de-France

La signature se déroulera pendant la séance plénière du 20 mars à 12h, dans l'hémicycle du Conseil Régional, **en présence de Mme Valérie Pécresse**, Présidente de la Région Île-de-France, **M. Jean-Philippe Dugoin-Clément**, Vice-président en charge de l'écologie et du développement durable, et de **M. André Cicoella**, Président du Réseau Environnement Santé.

La première Région de France à s'engager sur la charte demande notamment, dans l'article 2 de la délibération, aux collectivités qui sollicitent des aides de la Région pour la création ou la requalification d'équipements scolaires, sportifs ou dédiés à la petite enfance d'adopter la Charte. → Voir [la délibération](#)

22 mars (matin) : Courbevoie (92)

Signature protocolaire de la charte en présence de la Région Ile de France suite au vote à l'unanimité par les élus le 28 janvier.

→ Voir les [résultats du vote](#) / [Communiqué](#)

22 mars (soirée) : Lieusaint (77)

Suite au vote à l'unanimité par les élus le 4 février, la première ville signataire de Seine-et-Marne organise une signature protocolaire de la charte à l'occasion de l'"éco festival" de cinéma sur Sénart.

→ Voir [la délibération](#) / [soirée du 22 mars](#)

20 mai : Nanterre (92)

Suite au vote à l'unanimité du 11 décembre 2018, Nanterre organise une signature protocolaire de la charte le 20 mai à l'occasion du [festival EcoZone](#).

Une opération zéro phtalates pourrait également avoir lieu. → Voir les [résultats du vote](#)

A venir :

- Ramonville Saint-Agne (31)
- Région Occitanie
- Conseil Départemental du Tarn

[Voir tous les signataires](#)

Santé Mennecey, ville sans perturbateur endocrinien

Le 30 octobre dernier, le Maire a signé avec le Président du Réseau Environnement Santé (RES), la charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriens". Mennecey s'engage à protéger la population et les occupants de l'exposition aux perturbateurs endocriens, démarche qui avait reçu l'approbation unanime du Conseil Municipal lors de sa séance du 29 septembre 2018.

Bisphénol A, phthalates, parabènes, phtalates et autres pesticides... Nous sommes quotidiennement exposés à plusieurs centaines de produits chimiques de synthèse, par le biais de notre alimentation, du contact direct ou de la respiration.

Or certains de ces substances, à fortes doses, sont associées, perturbent le système hormonal indispensable au développement et au bon fonctionnement du corps. Les dérèglements qu'ils provoquent sont susceptibles d'être à l'origine de dysfonctionnements comme l'infertilité, des malformations congénitales ou des retards de développement. Leur impact sur le fœtus, le nourisson, ou l'enfant en croissance peuvent en particulier s'avérer irréversibles.

La recherche scientifique tend à montrer que l'exposition aux perturbateurs endocriens explique en partie la croissance sans précédent des maladies chroniques modernes (maladies cardio-vasculaires, cancers, obésité et diabète, autisme et allergies, troubles du comportement et de la reproduction...) qui nous touchent et menacent les générations futures.

C'est pourquoi l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement considèrent les perturbateurs endocriens comme "une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution". Il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique et environnementale.



Première cible : la restauration scolaire

Première mesure prise par la Ville de Mennecey, le recensement et la suppression progressive de tous les plats plats contenant des perturbateurs endocriens, plus particulièrement ceux en contact avec l'alimentation.

Dans le cadre d'un avenant apporté au marché de restauration scolaire, quelque 60-100 barquettes plastiques contenant les repas chauds ont d'ores et déjà été remplacées par des barquettes biodegradables en filaire de cellulose (provenant de bois issu de forêts gérées durablement). Le succès, de 2 centimes par repas, est assuré par la Ville.

Les 1500 assiettes des cantines scolaires viennent également d'être remplacées par un nouveau stock réalisé dans un matériau plus sûr, qui présente également l'avantage d'être plus léger, soit moins de pénibilité et d'impact physique pour le personnel chargé de sa manipulation. Sont aussi remplacés les couvercles, les gobelets...

En matière d'alimentation, outre l'attention constante portée à la

diversité et à la qualité des produits, en privilégiant les circuits courts et en faisant appel à des producteurs locaux, le bio est également de plus en plus présent dans les assiettes : un repas avec 2 composants bio est servi toutes les semaines et désormais un menu entièrement bio par mois (au lieu d'un par trimestre auparavant).

Espaces verts

Concernant l'usage des produits phytosanitaires et bioécides, la Ville de Mennecey s'inscrit volontairement et prônerait en mettant en œuvre le "zéro phyto". Il s'agit désormais d'aller plus loin en nous dirigeant vers le bio.

Marchés publics
La Municipalité s'engage enfin à inclure une clause dans tous ses contrats et achats publics destinée à l'élimination progressive des perturbateurs endocriens (soudures, produits d'entretien...).

Il s'agit de protéger à la fois la population et les agents communaux qui manipulent peintures, textiles ou produits de nettoyage...

"Ce n'est pas nous, ville de moins de 20 000 habitants, qui allons changer le monde, mais nous aurons pris notre part. C'est de donner un cap, d'insérer un mouvement."

Jean-Philippe Duquoin-Clement, Maire de Mennecey

Paris, Strasbourg, Limoges... et Mennecey !

Après Paris, Strasbourg et Limoges, Mennecey est une des premières communes de sa strate, la première en Essonne et la 1^{re} en Île-de-France à se positionner sur ce sujet qui revêt un enjeu sanitaire et environnemental crucial.

En rejoignant le Réseau, notre ville peut s'enrichir des initiatives et de l'expérience des autres et bénéficier des connaissances et compétences techniques et scientifiques dont elle ne dispose pas en interne.

L'affaire de tous.

Chacun, à son niveau, a sa part de responsabilité et peut jouer un rôle.

« **Les autorités européennes et internationales** qui peinent à s'accorder sur une définition des perturbateurs endocriens. La confusion existante bénéficie aux puissants lobbies de l'industrie chimique.

« **Les collectivités locales**, qui disposent du levier économique de la commande publique. Parmi elles, les grandes capitales (Madrid, Stockholm et Paris) ont un pouvoir d'influence et d'entraînement déterminant. Les collectivités ont également un rôle particulier en raison du rapport de confiance qu'elles entretiennent avec les citoyens.

« **Les professionnels de santé**

« **La société civile**

Individuellement, comment les éviter ?

Quelques précautions peuvent permettre de limiter notre exposition aux perturbateurs endocriens.

Alimentation :

- privilégier les produits frais non transformés (légumes et fruits "bio" cultivés localement, à défaut peler ces derniers s'ils sont issus de l'agriculture conventionnelle tout en sachant que nous éliminons aussi une grande partie des vitamines !)

- choisir de préférence les conditionnements en verre.

« **Produits de beauté et produits pour enfants :**

- éviter le plus possible les produits cosmétiques non bio et les lotions au cours de la grossesse et lors de l'allaitement ;

- privilégier les biberons en verre ;
- choisir si possible des jouets en bois d'origine européenne, ce qui offre en principe des garanties.

Dans la maison :

- éviter dans la mesure du possible les ustensiles (poêles, récipients) à revêtement antiadhésif, les films en plastique, utiliser de préférence le verre, l'inox, le grès, la céramique, la fonte émaillée...
- aérer, dépoussiérer régulièrement, éviter moquettes, textiles synthétiques, bois agglomérés, polystyrène...

- ne pas mettre d'appareils électroniques dans les chambres et bannir l'usage d'aérosols et parfums d'intérieur.



Charte d'engagement
Ville de Mennecey - Réseau Environnement Santé

RES - Réseau Environnement Santé

COMMITMENT
Le Réseau Environnement Santé (RES) est un réseau national d'acteurs publics, privés et associatifs qui se mobilisent pour lutter contre les perturbateurs endocriens. Il a pour objectif de sensibiliser la population, d'influencer les politiques publiques et de promouvoir des alternatives saines. Le Réseau est composé de plus de 100 membres, dont des collectivités territoriales, des associations, des entreprises et des chercheurs. Le Réseau a été créé en 2012 et a depuis lors organisé de nombreuses actions de sensibilisation et de plaidoyer. Le Réseau a également publié une charte d'engagement pour les collectivités territoriales, que la Ville de Mennecey a récemment signée.

Le Réseau Environnement Santé est un réseau national d'acteurs publics, privés et associatifs qui se mobilisent pour lutter contre les perturbateurs endocriens. Il a pour objectif de sensibiliser la population, d'influencer les politiques publiques et de promouvoir des alternatives saines. Le Réseau est composé de plus de 100 membres, dont des collectivités territoriales, des associations, des entreprises et des chercheurs. Le Réseau a été créé en 2012 et a depuis lors organisé de nombreuses actions de sensibilisation et de plaidoyer. Le Réseau a également publié une charte d'engagement pour les collectivités territoriales, que la Ville de Mennecey a récemment signée.

Pour en savoir plus sur le Réseau Environnement Santé : www.reseau-environnement-sante.fr



Conférence le 1^{er} février à 20h

Dans le cadre du Salon du Livre et de la BD d'Île-de-France, André Cicciolla assurera une conférence le vendredi 1^{er} février à 20h au Théâtre Jean-Jacques Robert sur le thème : "Les perturbateurs endocriens. Quelles conséquences pour la santé ?"

André Cicciolla est chimiste et toxicologue, chercheur en santé environnementale et spécialiste de l'évaluation des risques sanitaires. Il est cofondateur et président du Réseau Environnement Santé, à l'origine de l'interdiction du bisphénol A dans les biberons et les contenants alimentaires, de l'interdiction du perchlorethylène dans les pressings ou de la prise de conscience des effets de l'aspartame. Il est l'auteur notamment d'"Alertes Santé" (Fayard), "Toxique planète" (Le Seuil), "Le Défi des épidémies modernes" (La Découverte) et de "Cancer du Sein en fin de l'épidémie" (Les Petits Matins).

FORMATION : 3 WEBINAIRES DU CNFPT EN 2019

Ces 3 webinaires seront inscrits dans la nouvelle stratégie nationale contre les perturbateurs endocriens, « Action 11 : Développer la formation des agents de collectivités territoriales (décideurs, acheteurs, agents de nettoyage, responsables et professionnels des services petite enfance, restauration collective) ». Ces webinaires se baseront également sur les témoignages et les retours d'expériences des collectivités :

1. Perturbateurs endocriens, impacts sur la santé et rôle des métiers techniques des Collectivités territoriales.
2. Perturbateurs endocriens, zoom sur la périnatalité et la petite enfance.
3. Perturbateurs endocriens, la commande publique levier d'action des collectivités territoriales.

OPERATION ZERO PHTALATES

Le RES propose aux collectivités locales de rendre visible la pollution invisible via l'analyse des métabolites de phtalates dans les cheveux des élus volontaires. La grande variabilité des expositions montre les possibilités de réduire cette exposition, qui correspond chez la femme enceinte à un risque important pour le fœtus. Le choix des phtalates repose sur le fait que ces substances sont impliquées dans les grandes maladies chroniques et peuvent être éliminées relativement facilement de notre environnement par la commande publique et par la sensibilisation des citoyens. Cette action permet d'avoir une démarche positive.

La note de présentation



[DNA](#) / [L'Alsace](#) / [Alsace 20](#) / [20minutes](#) / [Journal de l'environnement](#) / [France 3 Occitanie](#) / [La Dépêche](#)

[Billet] Zéro phtalates : c'est nécessaire et c'est possible !

Sous embargo, billet destiné à être publié par la Mutuelle Familiale, [à lire ici](#).

MUTUALISATION DES EXPERIENCES

Paris, vers une ville sans Perturbateurs Endocriniens

Paris fut pionnière en 2010 à interdire le Bisphénol A des biberons dans les crèches avant même la réglementation nationale. Voici quelques exemples concrets de mutualisation des pratiques :

- Mobiliser l'AP-HP : sensibilisation/formation des professionnels de santé afin de mettre en place prochainement des projets pilotes dans les infrastructures de santé type maternité sans PE comme à [Guéret](#)
- Lancement de crèches sans PE sur des arrondissements pilotes volontaires comme à [Limoges](#)
- Réflexion (étude interne globale) en cours pour interdire l'utilisation de vaisselles et autres contenants alimentaires susceptibles de contenir des PE en bannissant le plastique dans les cantines comme à [Limoges](#), [Strasbourg](#) et [Bordeaux](#)
- Sur la commande publique, Paris a obtenu de ses fournisseurs des produits d'entretien sans alkylphénols. Si toutes les villes du réseau font de même, l'exposition à ce perturbateur endocrinien peut être éliminée en quelques années. A titre d'exemple :

- [**Le Guide des achats environnementaux de la collectivité parisienne Fiche 15 Produits de nettoyage**](#)

Stratégie régionale en santé environnementale - priorité : femmes enceintes et petite enfance

L'ARS Nouvelle-Aquitaine s'engage dans une stratégie régionale de prévention et promotion de la santé environnementale autour de la petite enfance. Elle a pour but de limiter l'exposition des femmes enceintes et des jeunes enfants à certaines substances présentes dans leur environnement intérieur.

- [**Découvrez la stratégie régionale autour de la petite enfance**](#)

Limoges, ville aux petits soins pour les bébés

A Limoges, la maternité des Emailleurs-Colombier travaille à l'obtention du label «Maternité Saine», engagée dans une démarche visant à éliminer les produits chimiques de l'environnement des nouveau-nés. La labellisation de Sarlat, et Marmande est en cours, Agen et Bordeaux-Nord l'ont déjà décrochée. A Guéret, la maternité et la crèche ont adopté un fonctionnement éco-responsable. Limoges Métropole offre des kits de couches lavables et rembourse à 30% l'achat de ces couches. La Ville a quant à elle changé de fournisseurs de couches jetables pour ses 13 crèches. [En savoir plus](#)

Atelier d'initiative citoyenne : « Strasbourg sans perturbateur endocrinien »

Cet atelier, auquel la ville de Strasbourg apporte son soutien organisationnel et logistique permet aux citoyens-nes de se réunir, d'échanger avec des experts, les services de la Ville et les élus concernés pour contribuer à l'élaboration de la politique publique de lutte contre les perturbateurs endocriniens par des préconisations concrètes. [En savoir plus.](#)

Nous vous invitons à nous envoyer des informations que vous souhaitez diffuser dans le réseau et vos éventuels besoins par email : contact@reseau-environnement-sante.fr

LES EXPÉRIENCES EUROPÉENNES

Espagne : la campagne « Ma ville prend soin de mes hormones »

Le travail conjoint de Ecologistas en Acción et de la Fundación Alborada a permis à 16 villes espagnoles de s'engager à réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens. La dernière signature a eu lieu le 10 janvier lors de la séance plénière du conseil municipal de Puerto Real.

- Alcalá de Guadaira (Sevilla)
- Alcalá de Henares (Madrid)
- Anglès (Gerona)
- Arganda del Rey (Madrid)
- Brunete (Madrid)
- Estella-Lizarra (Navarra)
- Madrid (Madrid)
- Onda (Castellón)
- Parla (Madrid)
- Puerto Real (Cádiz)
- Quijorna (Madrid)
- Requena (Valencia)
- Robledo de Chavela (Madrid)
- San Fernando de Henares (Madrid)
- Sant Adrià del Besòs (Barcelona)
- Zaragoza (Zaragoza)

3 communautés autonomes (La Rioja, Aragón, Comunidad Valenciana) ont de plus approuvé une proposition non législative visant à réduire l'exposition dans leurs services.

La charte « Ma ville prend soin de mes hormones » comporte les six propositions suivantes (à adapter) :

- éviter l'utilisation de pesticides dans l'espace public,
- promouvoir la consommation d'aliments biologiques dans les cantines publiques,
- informer et former sur le sujet, notamment les professeurs,
- promouvoir les achats publics sans perturbateurs endocriniens,
- réduire la circulation automobile dans les villes,
- promouvoir la réduction de l'utilisation du plastique



ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Lien entre exposition maternelle aux phtalates et troubles du langage

[1] Cette étude est la 1^{ère} à utiliser le prélèvement de cheveux pour une analyse globale de la contamination chimique ([métabolome](#)). Elle montre, parmi les 276 substances analysées, un lien spécifique avec l'ensemble des phtalates pour les troubles du langage..

[2] Une autre publication portant sur une étude suédoise (1000 enfants) et une étude américaine (400 enfants) a mis en évidence un lien entre [troubles du langage et phtalates](#) en utilisant des dosages urinaires en début de grossesse. .

Ces 2 études mettent en évidence un lien entre phtalates et troubles du langage. Elles sont particulièrement intéressantes car en utilisant des méthodes différentes elles aboutissent aux mêmes conclusions.

Ces effets sont potentiellement annonciateurs des effets plus tardifs de l'exposition foetale aux phtalates. Une raison supplémentaire de développer la campagne zéro phtalates avec les élus des collectivités locales.

[1] Jones B, et al., Scientific reports vol. 8,1 6745. 30 Apr. 2018, doi:10.1038/s41598-018-24936-5

[2] Bornehag C, et al., JAMA Pediatr. 2018;172(12):1169–1176. doi:10.1001/jamapediatrics.2018.3115

Lien entre sols en PVC, phtalates et asthme

Une équipe suédoise a récemment confirmé le lien entre sol en PVC et contamination maternelle par les phtalates[3] après avoir montré en 2014 un lien entre sol en PVC et asthme de l'enfant [4].

Le DEHP est présent entre 20 et 40 % dans les sols en PVC. Des études menées par l'EHESP Rennes [5] montrent que le DEHP se trouve dans l'air et les poussières au sol des établissements de santé ou des écoles (60 % des établissements en moyenne) mais aussi des logements (16% du parc).

Cette substance se volatilise sous l'effet de la chaleur et se condense en poussières dont le DEHP est le 1^{er} composant. Les sols en PVC sont aussi très présents dans les établissements de petite enfance et de santé. Les solutions de remplacement existent (utilisation du DINCH).

[3] Shu H, et al., Indoor Air. 2019;29:43–54. <https://doi.org/10.1111/ina.12508>

[4] Shu H, et al., Indoor Air. 2014, 24: 227-235. doi:10.1111/ina.12074

[5] Raffy G et al., Indoor Air. 2017 Jan;27(1):114-127. doi: 10.1111/ina.12288.

Expositions environnementales précoces et santé respiratoire de l'enfant : l'exposome dévoile ses premiers résultats

L'exposition prénatale et postnatale à différents polluants chimiques est associée à une diminution de la fonction respiratoire des enfants. Ces résultats, basés sur le concept de l'exposome (désignant l'ensemble des facteurs environnementaux auxquels un individu est soumis depuis sa conception), ont été obtenus dans le cadre du projet européen HELIX et publiés dans la revue *The Lancet Planetary Health*. [Lire le communiqué de l'INSERM](#)

INFORMATIONS ET ACTIVITÉS DU RES

Retour sur les rencontres nationales Santé-Environnement à Bordeaux

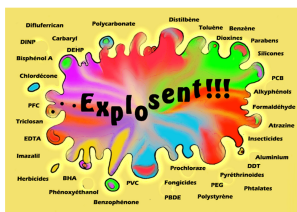


André Cicoella a présenté la Charte VTSPE lors de la table ronde finale de ces rencontres des 14 et 15 janvier.

Le RES se félicite du succès de ces rencontres avec une participation importante (500 personnes), un engagement réaffirmé de développer la Santé Environnementale, et le lancement par les 2 ministres, Ecologie et Santé, de la consultation publique pour la 2ème phase de la Stratégie nationale Perturbateurs Endocriniens.

Conférence à l'hôpital de Niort

Engagé dans une politique de santé environnementale, notamment au sein de la maternité, l'hôpital de Niort, en partenariat avec l'Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine, a organisé le 24 janvier deux sessions, animées par André Cicoella, sur les perturbateurs endocriniens, l'une à l'attention des professionnels de santé, l'autre pour le grand public. Cet événement a également été l'occasion d'avancer sur une charte "Établissements de santé sans perturbateurs endocriniens" [En savoir plus.](#)



Le projet PEPEP

Sensibiliser aux dangers des perturbateurs endocriniens (PE) de manière ludique. C'est le défi que s'est lancé le RES en créant le projet PEPEP (Perturbation Endocrinienne concernant la Petite Enfance et en direction de personnes en situation de Précarité). [En savoir plus.](#)

Ce projet est répertorié par l'association "Fabrique Territoires Santé" comme « Inspir'action » dans le cadre du Dossier ressources « Précarité et santé environnementale ». [Consulter le site de l'association Fabrique Territoires Santé](#)



Actes du colloque "AVC, une maladie de jeune ?"

Ce phénomène de progression et de « rajeunissement » de l'AVC est observé au niveau français et mondial. La question est posée de savoir s'il s'agit d'un phénomène, de type nouveau, notamment du point de vue des causes environnementales.

L'Alsace se distingue en étant la région de France où la progression de l'AVC entre 1997 et 2014 a été la plus rapide. [Lire les actes du colloque.](#)

L'Accident Vasculaire Cérébral, UNE MALADIE DE JEUNE S ?

Pourquoi ces taux plus élevés en Alsace ?

COLLOQUE
27 NOVEMBRE 2018
STRASBOURG
CENTRE MARCEL MARCEAU
5 Place Albert-Schweitzer

